

Service presse et communication

Nouméa, le 19 août 2010

# La fonction publique au salon de l'étudiant

DOSSIER DE PRESSE

Au salon de l'étudiant qui se tient les 20 et 21 août à la maison des artisans, **un espace commun est réservé à la fonction publique**. Il permettra aux étudiants de s'informer sur les bourses, les modalités d'accès à la fonction publique, les carrières possibles et les différents emplois les plus demandés dans l'administration.

A cette occasion, le **sénateur Simon Loueckhote, membre du gouvernement en charge du secteur de la fonction publique donnera une conférence de presse, vendredi 20 août à 10 heures** pour présenter le répertoire des emplois des services publics de Nouvelle-Calédonie. Un Outil indispensable à la gestion des ressources humaines.

## **Le stand de la fonction publique**

Le stand de la fonction publique s'adresse à tous les étudiants à la recherche d'une orientation ou de moyens pour poursuivre leurs études.

Ainsi, cinq employeurs parmi les plus importants du pays seront regroupés dans **un même espace dédié aux emplois publics : les trois provinces, la Nouvelle-Calédonie et l'OPT**.

Cet espace comprend trois stands :

- **un stand « métiers »** sera animé par des professionnels de tous horizons et permettra à chacun de s'informer sur le contenu des métiers et les études à suivre pour les exercer ;
- **un stand « fonction publique »** informera les étudiants sur les modes d'accès aux emplois publics et les carrières possibles : concours, recrutement direct, formation professionnelle...
- **un stand « bourses et aides »** sera entièrement consacré aux soutiens financiers, matériels, etc.

Ainsi les visiteurs pourront s'informer sur les filières et les emplois qui recrutent. Rappelons que la **fonction publique représente 70 employeurs publics et emploie 16 000 agents**.

## Le répertoire des emplois des services publics

Le Répertoire des emplois des services publics de Nouvelle-Calédonie (RESPNC) identifie avec précision les emplois qui permettent aux collectivités et établissements publics de Nouvelle-Calédonie d'assurer leurs missions. Il décrit plus de trois cent quatre-vingts emplois d'une extrême variété. Si certains sont bien connus (enseignants, policiers municipaux, ...), d'autres le sont moins : lamaneur, officier public coutumier, maître de pêche, régisseur d'œuvres...

Sa réalisation a été assurée par 28 groupes de travail qui ont mobilisé trois cents professionnels de toutes les collectivités et établissements ainsi que des organisations syndicales.

### Son rôle

Le RESPNC permet de valoriser le travail de chacun, d'optimiser l'allocation des ressources humaines et d'ouvrir de nouvelles possibilités d'évolution inter collectivités et établissements publics pour les recruteurs, comme pour les personnels :

- **Valoriser le travail de chacun** : le RESPNC y contribue tout simplement en faisant connaître ce que font les personnels. Il apporte également de façon synthétique des informations utiles aux jeunes, aux demandeurs d'emploi et aux recruteurs sur le contenu des activités et des savoirs mis en œuvre au sein de la Nouvelle-Calédonie.
- **Favoriser la bonne allocation des ressources humaines** : le RESPNC ajoute une dimension qualitative à l'analyse quantitative ou démographique des emplois, ce qui doit contribuer à mieux éclairer les décisions de recrutement ou d'affectation.
- **Ouvrir de nouvelles possibilités inter collectivités et établissements publics** : le « langage métier » du RESPNC, commun pour l'ensemble de ces institutions, facilite la construction de parcours professionnels inter collectivités et établissements publics, la mobilité et les mutualisations dans le domaine de la formation et du recrutement.

## Ses objectifs

- **Assurer une meilleure transparence** à l'égard des citoyens sur ce que font les personnels qui œuvrent dans les différentes collectivités et établissements au service du public et ainsi, faire évoluer l'image des services publics
- **Rendre les besoins en compétences des services publics plus lisibles** par le marché du travail et le système de formation, dans un contexte de concurrence avec le privé pour recruter les talents nécessaires au développement du pays.
- **Favoriser une gestion dynamique des ressources humaines** :
  - en ajoutant une dimension qualitative à l'expression quantitative des besoins en effectifs ;
  - en identifiant les proximités de compétences entre emplois exercés dans différents services d'un même établissement, voire d'établissements différents ;
  - en offrant ainsi des mobilités possibles au-delà du cadre habituel, et des perspectives de parcours de carrière renouvelés ;
  - en ajustant l'offre de formation aux besoins futurs de compétences.

## Les publics concernés

- **Les professionnels des ressources humaines pour** :
  - recenser et capitaliser les compétences existantes ;
  - anticiper l'évolution des métiers ;
  - orienter les politiques de recrutement, de mobilité et de formation.
- **Les responsables hiérarchiques pour** :
  - définir les compétences nécessaires au développement de l'entité ;
  - améliorer l'organisation du travail ;
  - élaborer le plan de formation de l'entité.
- **Les personnels des services publics de Nouvelle-Calédonie pour** :
  - se situer professionnellement, identifier ses compétences ;
  - élaborer des projets professionnels ou de formation.
- **Aux étudiants et demandeurs d'emploi pour** :

- disposer d'un panorama de l'ensemble des emplois proposés par les services publics de Nouvelle-Calédonie ;
- connaître le contenu des emplois pour une candidature éventuelle.

## Sa présentation

Cet outil de travail est facile d'accès et de compréhension immédiate.

Au plan opérationnel, le répertoire des emplois fournit **une représentation ordonnée**, selon une liste arborescente, de l'ensemble des emplois exercés dans les services publics, qu'ils soient exercés par des fonctionnaires ou par des contractuels de droit privé.

Il se présente sous la forme d'une nomenclature listant des intitulés d'emplois regroupés en familles professionnelles, et d'une série de fiches décrivant chacun des emplois de manière synthétique selon des règles précises et identiques. Partant d'une approche descriptive, chaque fiche permet de préciser, pour chaque emploi, son environnement, ses activités et les compétences requises pour les exercer.

## Son actualisation

Les fiches emplois du répertoire sont à considérer comme des documents dynamiques appelés à évoluer au fil du temps, dans le cadre d'une mise à jour régulière.

Cela implique l'utilisation durable de ce répertoire dans les pratiques gestionnaires de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie.